



**EPLEFPA DE GUADELOUPE**  
97122 BAIE – MAHAULT

*Baie-Mahault, le 10 mai 2021*

à

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture**  
**Madame la Directrice de la DGER**  
**Monsieur le Préfet de la Guadeloupe**  
**Monsieur le Directeur de la DAAF de Guadeloupe**  
**Madame la Cheffe du SFD de Guadeloupe**  
**Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA de Guadeloupe**  
**Monsieur le Président du Conseil Régional de Guadeloupe**

**Objet : Préavis de grève reconductible à compter du lundi 17 mai 2021**

Mesdames, Messieurs,

Par ce courrier, l'intersyndicale « SEA-UNSA, SNETAP-FSU, SPEG » de l'EPLEFPA de Guadeloupe dépose un préavis de grève reconductible à compter du lundi 17 mai 2021.

En dépit de notre mobilisation du 26 janvier 2021 et des courriers adressés par les parlementaires de Guadeloupe, nous avons constaté le refus de nos demandes par le ministère de l'Agriculture et la DGER.

En effet, des titulaires ont été affectés pour la rentrée de septembre 2021 sur les postes des contractuels embauchés depuis de nombreuses années, et le poste de TFR en documentation n'a pas été créé, etc.

Considérant la crise sanitaire actuelle, la situation sociale particulièrement anxiogène voire délétère sur notre territoire insulaire ainsi que la dégradation des conditions de travail à l'EPLEFPA de Guadeloupe, nous exigeons l'annulation des affectations des titulaires au lycée agricole Alexandre BUFFON notamment sur les postes de biologie-écologie, de lettres modernes et sur un des postes d'agronomie.

Nous demandons le maintien des « contractuels locaux » avec un renouvellement de contrats de trois ans permettant la stabilité des équipes pédagogiques, l'adéquation des équipes au contexte local et surtout la préparation aux concours visant la titularisation.  
De plus, nous réclamons de nouveau la création du poste de TFR largement justifié.

Par ailleurs, compte tenu des dysfonctionnements administratifs et pédagogiques constatés mettant en péril la certification pour la « démarche qualité » des centres de formation agricole, nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette situation notamment sur la gouvernance de la formation continue et de l'apprentissage.

Pour finir, nous restons dans l'attente des promesses tenues par la collectivité régionale concernant les formations agricoles continues ainsi que l'entretien des bâtiments.

Comptant sur la prise en considération de nos revendications, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le SEA-UNSA,

Jean Louis HALLEY

Pour le SNETAP-FSU,

Fabrice ABELKALON

Pour le SPEG,

Nicole TOUVIN